

France-Versailles: Repair and maintenance services of building installations

OJ S 57/2014 21/03/2014

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Mindef/SGA/DCSID/DRG IDF

Postal address: GSBDD de Versailles, unité de soutien de l'infrastructure de la défense de Versailles, caserne des Matelots (bât 105), allée des Matelots – CS 10702

Town: Versailles Cedex

Postal code: 78013

Country: France

For the attention of: Mme Sophie Kiffer

E-mail: sophie.kiffer@intradef.gouv.fr

Telephone: +33 139676403

Fax: +33 139676494

Internet address(es):Address of the buyer profile: <http://www.marches-publics.gouv.fr>**Additional information can be obtained from:**

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address**I.2. Type of the contracting authority**

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

I.3. Main activity

Defence

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**

78 - Saint-Cyr, l'école – lycée militaire – Rambouillet – quartier Général Estienne – conduite partielle des installations et des systèmes de contrôle d'accès, d'anti-intrusion, de sécurité, de détection et d'extinction incendie.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 1: Maintenance and repair services

Main site or place of performance: lycée militaire, 78000 Saint-Cyr l'école

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

78 - Saint-Cyr l'école – lycée militaire – Rambouillet – quartier Général Estienne – conduite partielle des installations et des systèmes de contrôle d'accès, d'anti-intrusion, de sécurité, de détection et d'extinction incendie.

II.1.6. CPV code(s)

50700000 Repair and maintenance services of building installations

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

II.1.8. Lots

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

La présente consultation concerne l'exécution des prestations de conduite partielle et de maintenance préventive et corrective, de niveaux 1 à 4 (au sens de la norme AFNOR FD x 60-000) sur les installations techniques du Lycée Militaire de SAINT-CYR l'école (78) et du quartier Général Estienne à Rambouillet (78), relevant du contrôle d'accès, de l'anti-intrusion et de la sécurité, de la détection et de l'extinction incendie.

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: yes

Number of possible renewals: 3

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Les délais de paiement sont fixés, conformément à l'article 98 du code des marchés publics, à 30 jours.

Le mode de règlement choisi par la personne publique est le virement.

Le présent marché est conclu à prix mixtes avec un montant minimum et un montant maximum comprenant une partie à prix forfaitaire correspondant aux prestations des forfaits F1, F2 et F3 définis à l'article 1.5 du CCAP et une partie à prix unitaires définie au BPU. Les

prestations sur prix unitaires font l'objet de bons de commande dans les conditions définies à l'article 3 du CCAP.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Les candidats pourront soumissionner sous la forme juridique de leur choix mais ils ne pourront se présenter en agissant à la fois en qualité de candidat individuel et de membre d'un groupement. En cas de groupement conjoint, le mandataire devra être solidaire de ses cotraitants pour ses obligations contractuelles à l'égard du maître de l'ouvrage en ce qui concerne l'exécution du marché.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Les candidats auront à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes datées et signées par eux (renseignements concernant leurs qualités et capacités, notamment à concourir aux marchés de l'État):

(en cas de groupements, tous les justificatifs sont à fournir par chacun des membres du groupement et la lettre de candidature sera signée par chaque membre du groupement ou par le mandataire dûment habilité)

— une lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses co-traitants (modèle DC1 à jour du code des marchés publics en vigueur à la date d'envoi du règlement de consultation),

— une déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement - modèle DC2 (à jour du code des marchés publics en vigueur à la date d'envoi du règlement de consultation) comportant l'élément suivant,

— existence éventuelle d'une procédure de redressement judiciaire (ou procédure étrangère équivalente) à l'encontre du candidat (dans l'affirmative, joindre une copie du jugement correspondant),

— pouvoirs de la personne habilitée à engager la société,

— l'extrait KBIS ou la carte d'indentification justifiant de l'inscription au répertoire des Métiers ou récépissé de dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises (pour les entreprises en cours d'inscription).

Les candidats devront joindre à leur dossier de candidature les formulaires complétés, datés et signés, qu'ils peuvent se procurer auprès de l'imprimerie Nationale, département diffusion, BP 514 - 59505 Douai Cedex - France. Les formulaires de déclaration du candidat DC1 et DC2 sont disponibles sur le site Internet du ministère des finances www.minefe.gouv.fr (sous le thème «marchés publics»)

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: — état du chiffre d'affaire des 3 dernières années.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

— liste des prestations de nature et d'importance équivalentes réalisées depuis les 3 dernières années.

— certificats de qualification APSAD (I7, F7, I.F13, I17, F17) ou certificats d'identité professionnelle ou références de prestations attestant de la compétence à réaliser la mission.

La preuve de la capacité du candidat sera appréciée par tout moyen notamment par des

certificats d'identité professionnelle ou des références de prestations attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser les prestations pour lesquels il se porte candidat.

Pour justifier de ses capacités professionnelles, financières et techniques, le candidat peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, financières et techniques d'autres opérateurs économiques. Dans ce cas il justifiera des capacités (même justificatifs professionnels, financiers ou techniques à fournir que ceux exigés des candidats) de ce ou ces opérateurs économiques et apportera la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché, en fournissant un engagement écrit du ou des opérateurs économiques.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Prix des prestations. Weighting 70
2. Valeur technique. Weighting 30

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

Maint 03/2014

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 30.4.2014 - 11:00
Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

30.4.2014 - 11:00

IV.3.5.

Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 180 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

Le marché est un marché de prestations de service.

Ce marché est un marché mono-attributaire.

La durée initiale du marché, c'est-à-dire sa durée de validité avant toute reconduction, est de douze (12) mois à compter de sa notification.

La tranche ferme est reconduite, au maximum trois (3) fois, par décision expresse.

Les prestations font l'objet d'un marché à tranche(s) conditionnelle(s) suivant la définition de l'article 72 alinéa 2 du code des marchés publics. Les prestations comportent une tranche ferme et deux tranches conditionnelles désignées ci-après :

Désignation des tranches

Ferme: forfait F2 (tel. que défini à l'article 1.5 du CCAP)

Conditionnelle n° 1: forfait F1 (tel que défini à l'article 1.5 du CCAP)

Conditionnelle no 2 : forfait F3 (tel que défini à l'article 1.5 du CCAP)

Les prix seront établis en supposant que l'ensemble des prestations sera exécuté.

Aucune indemnité de dédit ne sera proposée.

Les candidats doivent fournir les documents suivants:

1) l'acte d'engagement (AE) : cadre ci-joint complété, daté et signé par la personne dûment habilitée à engager la société. L'attention des candidats est attirée sur le fait que s'ils veulent renoncer au bénéfice de l'avance prévue au CCAP, ils doivent le préciser à l'article 4 de l'acte d'engagement;

2) le cahier des clauses administratives particulières (CCAP) et ses annexes : accepté par la personne dûment habilitée à engager la société;

3) le cahier des clauses techniques particulières (CCTP) et ses annexes : accepté par la personne dûment habilitée à engager la société;

4) l'état des prix forfaitaires/bordereau des prix unitaire (EPF-BPU) : cadre ci-joint complété, daté et signé par la personne dûment habilitée à engager la société;

5) le détail estimatif (DE);

6) un relevé d'identité bancaire;

7) le certificat de visite des lieux, tel que prévu à l'article 1.6 du présent RC et délivré par la personne publique;

8) le mémoire technique comprenant:

— une note décrivant la personne nominativement désignée à l'article 5 de l'acte d'engagement, en tant que personne responsable physique du marché: ses qualifications, son expérience, le pourcentage de son plan de charge qui sera consacré à la gestion du marché

objet de la présente consultation, etc.;

— une note décrivant les moyens humains et matériels projetés d'être mis en oeuvre dans la gestion du marché : organisation en heure ouvrable, nombre et qualification des personnes intervenant en heures ouvrables, gestion des pièces de rechange, stock, etc.;

— une note décrivant l'organisation de l'astreinte : fonctionnement de l'astreinte, moyens mis en oeuvre pour respecter les délais d'intervention, qualification des personnels d'astreinte, etc.;

-une note décrivant la méthodologie prévue d'être employée pour assurer la bonne exécution des prestations : organigramme fonctionnel, suivi des prestations, planification, compte-rendu des interventions, suivi des indicateurs, restructurations périodiques et ponctuelles, classification de la documentation... ;

Nota: les cahiers des charges (CCAP et CCTP) et les documents techniques seront acceptés au moyen d'une attestation sur l'honneur. Inutile de les renvoyer.

L'ensemble du dossier est téléchargeable sur le site: www.marches-publics.gouv.fr

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 17.3.2014.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Versailles

Postal address: 56 avenue de Saint-Cloud

Town: Versailles

Postal code: 78000

E-mail: greffe.ta-versailles@juradm.fr

Telephone: +33 139205400

Fax: +33 139205487

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Tribunal administratif de Versailles

Postal address: 56 avenue de Saint-Cloud

Town: Versailles

Postal code: 78000

E-mail: greffe.ta-versailles@juradm.fr

Telephone: +33 139205400

Fax: +33 139205487

VI.5. Date of dispatch of this notice

17.3.2014